Tourisme: le rôle de l'Union. Livre Vert

1995/2056(COS) - 23/01/1996

Le rapport de M. Pavlos SARLIS (Gr, PPE) sur le Livre vert de la Commission relatif au rôle de l'UE dans le domaine du tourisme a été adopté. Des amendements de compromis ont été votés; ceux-ci portent sur l'amélioration et l'harmonisation des conditions de travail dans ce secteur en pleine expansion, sur la protection des touristes, de l'environnement, des ressources hydriques et de l'héritage culturel, sur la protection des droits spécifiques des touristes comprenant un guide de conduite des touristes, sur un taux spécial de TVA applicable au tourisme, sur la promotion conjointe de l'UE comme destination pour les touristes originaires de pays tiers et sur la facilitation de l'accès au tourisme des jeunes, des personnes âgées et des personnes aux moyens limités en développant le potentiel du tourisme des jeunes et d'autres formes de tourisme social et associatif. La commission a à nouveau invité la Commission européenne à prendre les mesures appropriées en vue de la création d'une agence européenne pour le tourisme.